

Les Romains ont diffusé en Gaule leurs équipements de bains utilisant le système à hypocauste, dont est inspirée l'étuve médiévale de Guéméné. L'Italie voit justement naître un engouement pour une autre pratique balnéaire en Europe à la fin du Moyen Âge : le bain en source naturelle, qu'on nomme aujourd'hui le thermalisme. Quittons donc le froid de l'hiver breton pour une virée en Italie !

Ce mot, formé à partir des «thermes», désigne pourtant depuis l'époque moderne seulement, à la fois les bains publics et les établissements construits à proximité de sources minérales réputées pour leurs vertus thérapeutiques.

Les Anciens utilisaient plutôt le terme «Aqua», - dont on retrouve de nombreux toponymes en France («Aix») - tandis que les médiévaux écrivaient «Balneum» pour désigner le bain d'eau minéralisée.

En réalité, les auteurs éprouvaient dès l'Antiquité des difficultés à désigner ces lieux aux réalités complexes et évolutives.

L'hygiène au Moyen Âge a longtemps été laissée de côté par les historiens, influencés par l'idée d'une absence de bains « pendant 1000 ans » (Michelet). La documentation n'apparaît pas avant le 13e siècle, et plus précisément en ce qui concerne les pratiques thermales, leurs infrastructures n'ont jamais eu l'ampleur et le prestige des établissements antiques. Pourtant, ces équipements et sources naturelles anciennes ont continué à être fréquentés partout en Europe dans les régions disposant de sources chaudes, surtout dès la fin du Moyen Âge et tout au long de la Renaissance, à des fins thérapeutiques ou récréatives.

Avec le développement des villes au 12e-13e siècle, la noblesse s'inquiète davantage de son état de santé. Si certaines familles construisent des étuves privées dans leurs demeures comme nos Bains de la Reine, les cures thermales apparaissent comme une solution moins coûteuse et permettant une villégiature estivale qui éloigne des miasmes de la ville. Le monde germanique désigne par le mot « Badefahrt » le séjour au bain, qui caractérise finalement le thermalisme médiéval.

L'Italie est le berceau de ce renouveau. Dès le 13e siècle, les Cités Etats de la moitié nord de l'Italie, qui regroupe une plus grande richesse de sources chaudes, se lancent dans une véritable politique thermale : pas moins de 40 bassins sont créés ou développés en Toscane, et les communes recherchent de nouvelles sources d'eau chaude.

Les princes confient à d'illustres praticiens et professeurs d'université la rédaction de traités médicaux à partir du milieu du 14e siècle. Ces *consilia* étudient et classent les eaux des *balneis* en fonction de leur composition, de leurs vertus thérapeutiques et de la température de l'eau, afin de les indiquer pour chaque type de pathologie. Ils guident même les curistes sur les pratiques et gestes quotidiens. Cette véritable littérature médicale consacrée au thermalisme s'accompagne de récits et témoignages élogieux à propos des *balneis* de la part d'intellectuels séjournant aux bains.

Jusqu'au 16e siècle, le séjour aux bains est une règle pour les personnes aisées. Pratique saisonnière de plusieurs jours à plusieurs semaines, les femmes et les enfants s'y déplacent autant que les hommes. Leur succès en fait des lieux de représentation, que privatisent certains seigneurs comme les Médicis.

À l'instar des bains publics, dans ces textes l'ambiguïté perdure depuis l'Antiquité sur ces lieux qui associent plaisir corporel et soin thérapeutique. En effet, les médecins ont pour mots d'ordre le rétablissement de la santé autant que la joie. La fréquentation massive de ces lieux conduisent à la construction au 15e siècle de véritables stations balnéaires, dotées d'auberges et de logements loués. Véritables séjours de villégiature, les gestionnaires de sites proposent diverses activités récréatives comme des concerts, de la lecture ou de l'écriture de poésie. Montaigne assiste même à des bals et joutes !



Hans Bock Le Vieux, Les bains de Loèche (Suisse), 1597